

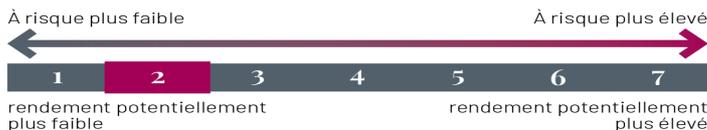
OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Indosuez Funds Global Bonds EUR 2026 (ci-après "le Fonds") appliquera principalement une approche d'investissement de type « buy-and-watch » et investira principalement dans des obligations et des titres de créances à taux fixes et variables libellés en Euro arrivant à échéance le 31/12/2026 au plus tard. L'objectif du Fonds consiste en la recherche d'un rendement et/ou d'une plus-value en capital à long terme par la gestion d'un portefeuille composé principalement de titres de créances à revenus fixes ou variables, sans restriction quant au plan géographique, monétaire ou sectoriel, ni quant à leur maturité ou la qualité de l'émetteur. La notation moyenne minimale des obligations et titres de créance sera BB-.

Le fonds est géré de manière active.

Il n'existe aucune garantie que l'objectif d'investissement du fonds soit atteint ou qu'il y ait un retour sur investissement.

PROFIL DE RISQUE ET RENDEMENT



L'indicateur synthétique de risque/rendement classe le fonds selon une échelle de 1 à 7 (1 représentant le niveau de risque le plus faible et 7 le niveau de risque le plus élevé). Voir explication dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur ou dans le prospectus simplifié du fonds.

PERFORMANCES PAR PÉRIODE GLISSANTE AU 30/04/2024 (nettes de frais)

	YTD	1 mois	1 an	3 ans	5 ans
Depuis le	29/12/2023	28/03/2024	28/04/2023	-	-
Portefeuille	0,13%	-0,03%	5,13%	-	-

PERFORMANCES PAR ANNÉE CIVILE (nettes de frais)

	2023	2022	2021	2020	2019
Portefeuille	7,66%	-	-	-	-

Sources : Société de gestion du fonds

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances sont calculées en comparant la valeur liquidative de fin de période à celle de début de période. Les valeurs affichées sont calculées dans la devise de référence de la part. Elles sont nettes de tout frais, à l'exception des éventuels frais d'entrée et de sortie. Les valeurs nettes ne tiennent pas compte des taxes applicables à un client de détail moyen ayant la qualité de personne physique dans son pays de résidence. Lorsque la devise présentée diffère de la vôtre, un risque de change existe, pouvant entraîner une diminution de la valeur.

DONNÉES CLÉS

Valeur liquidative	(Part C) 106,57 EUR (Part D) 101,41 EUR
Date de la dernière valeur liquidative	30/04/2024
Actif du fonds	657,75 (millions EUR)
Affectation du résultat	Part C : Capitalisation Part D : Distribution
Code ISIN	Part C : LU2411735348 Part D : LU2411735421
Frais d'entrée maximum	1,00%
Frais de sortie maximum	0,50%
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation *	0,58%

* L'incidence des coûts que vous payez chaque année pour la gestion du Produit et ses investissements. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

Coûts de transaction : 0,34%



PERFORMANCES NETTES SUR 5 ANS GLISSANTS OU DEPUIS LA CRÉATION DE LA PART/CLASSE



VOLATILITÉS PAR PÉRIODE GLISSANTE AU 30/04/2024

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du fonds	2,3%	-	-

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne.

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Nature juridique	SICAV Luxembourgeoise OPCVM
Fonds	Indosuez Funds - Global Bonds EUR 2026
Date de lancement du fonds	01/10/2022
Date de lancement de la part/classe	01/10/2022
Domicile	Luxembourgeois
Type d'OPC	SICAV
Éligible PEA	Non
Indice de référence	100% FONDS NON BENCHMARKÉ
	Dividendes/coupons nets réinvestis
Devise (part/classe et indice de référence)	EUR
Calcul de la valeur liquidative	Quotidienne
Réception des ordres	J 10h00
Souscription/rachat	Cours inconnu
Montant de souscription minimum	1,00 action(s)
Montant de souscription ultérieure	1,00 action(s)
Paieement	J+2
Horizon d'investissement recommandé	5 ans
Société de gestion	CA Indosuez Wealth (Asset Management)
Dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Classification AMF	Obligations et/ou titres de créances libellés en euros

Pour plus de détails sur les critères ESG, veuillez vous référer au prospectus. Les incohérences potentielles ou le manque de disponibilité des données ESG, en particulier lorsque fournies par un prestataire externe, constituent des limites méthodologiques au processus de notation ESG utilisé.

ÉQUIPE DE GESTION



Matthieu Servant, CFA

Gérant de portefeuille



Coralie Bonnet

Gérante de portefeuille

COMMENTAIRE DE L'ÉQUIPE DE GESTION

Le mois d'avril était celui du retour de la volatilité sur les marchés financiers, notamment du fait d'un changement de ton de la part de la Réserve fédérale américaine (Fed), mais également de la poursuite des conflits au Moyen-Orient et de la saison des résultats des entreprises pour le premier trimestre de l'année. Côté américain, les données économiques pourraient compliquer le travail de la Fed. En effet, les chiffres sur l'emploi et la consommation restaient solides tandis que l'inflation semble repartir à la hausse à court terme. En Europe, une amélioration a été constatée, notamment en Allemagne, avec des PMI en hausse et la publication du PIB qui semble confirmer la sortie du pays de la récession technique. Néanmoins, la situation reste délicate et pourrait amener la Banque centrale européenne (BCE) à baisser son taux principal dès le mois de juin, soit avant la Fed. Dans ce contexte, les taux souverains sont repartis à la hausse et le crédit s'est montré plus volatil, mais s'est finalement resserré sur la période.

Sur le marché européen, les primes de risques se sont resserrées avec une surperformance des notations simple B.

CARACTÉRISTIQUES DU PORTEFEUILLE

	Portefeuille
Taux de rendement actuariel moyen (YTW)	4,29%
Notation moyenne	BBB
Sensibilité moyenne	1,93
Sensibilité crédit moyenne	2,02
Duration Times Spread (DTS)	2,38
Nombre de positions	94
Nombre d'émetteurs	90
% investi en obligations haut rendement	20,76%
Pourcentage investi en pays émergents	3,11%
Pourcentage investi en dette subordonnée	11,95%

Taux de rendement actuariel moyen (YTW) : moyenne pondérée du plus faible des rendements, entre le rendement à maturité et le rendement au prochain call, des obligations détenues dans le portefeuille

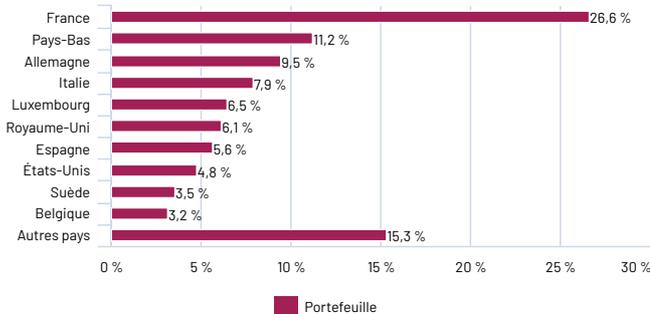
Notation : notation de la solidité financière d'un émetteur, calculée et publiée par des agences de notations indépendantes

Sensibilité moyenne : variation moyenne de la valeur du portefeuille à une baisse (ou une hausse) de 1% des taux d'intérêt

Sensibilité crédit moyenne : variation moyenne de la valeur du portefeuille à une baisse (ou une hausse) de 1% des spreads de crédit.

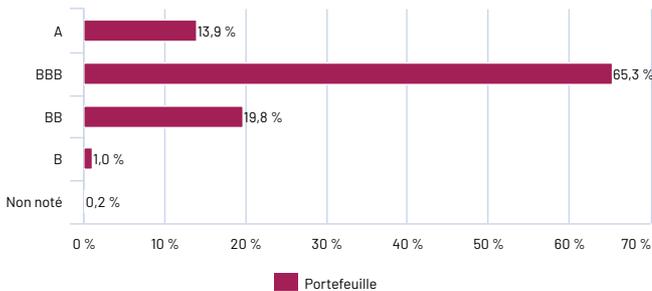
DTS : mesure de risque de crédit dans l'univers des obligations d'entreprise. Elle évalue la sensibilité du prix d'une obligation à l'évolution des spreads de crédit.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (en % de l'actif net du fonds)



Pour des raisons réglementaires, la répartition géographique est présentée par pays de domicile plutôt que par pays de risque. Veuillez vous référer au glossaire ci-dessous pour les définitions des termes inclus dans les graphiques des répartitions.

RÉPARTITION PAR NOTATION (en % de l'actif net du fonds)



Répartition par notation: Standard & Poor's, veuillez-vous référer au glossaire pour les explications sur les notations.

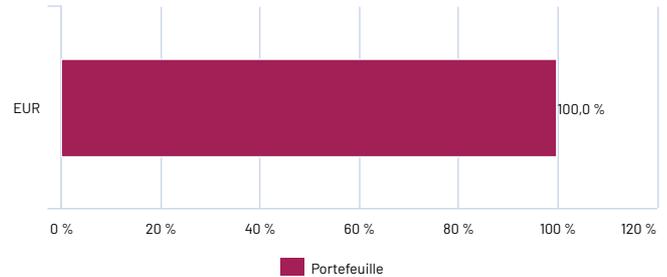
AVERTISSEMENT LÉGAL

Document non contractuel. Ce document a pour objectif d'informer le lecteur de manière simplifiée sur la gestion de l'OPC concerné et ne constitue en aucun cas une offre ou recommandation d'achat ou de vente d'instruments financiers. Le fonds est susceptible d'être investi en instruments financiers émis par une entité du Groupe Crédit Agricole. La société de gestion du fonds peut rétrocéder une partie des frais de gestion aux distributeurs. Il est rappelé aux investisseurs que les performances passées ne préjugent pas des performances futures et que la valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés et des cours de change. Les données relatives aux mouvements, à l'allocation d'actifs et à l'évolution du fonds sont calculées sur la base d'informations fournies par nos contreparties et retraitées par nos systèmes informatiques. Ces informations, données à titre indicatif, ne sauraient engager la responsabilité de la société de gestion d'une quelconque façon, ni se substituer au prospectus et aux documents d'informations périodiques du fonds qui sont mis à disposition de l'investisseur et dont la société de gestion recommande à ce dernier la lecture attentive. Cet OPC ne bénéficie d'aucune garantie. La classification des OPC sur lesquels le fonds est investi reflète la politique de gestion du gérant. Elle peut parfois être différente de la classification définie par les prospectus réglementaires de ces OPC.

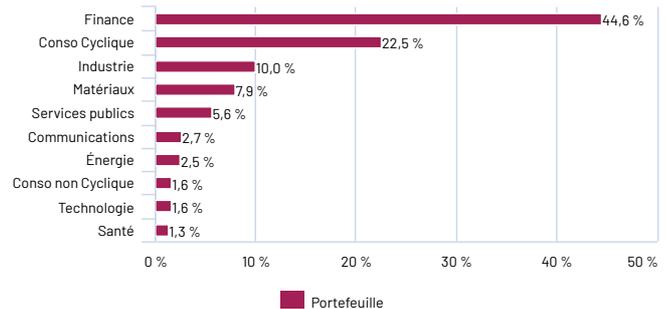
TOP 10 - PRINCIPAUX ÉMETTEURS

Émetteur	Pays	Secteur	Portefeuille (%)
ARCELORMITTAL SA	Luxembourg	Matériaux	1,68%
AIR FRANCE-KLM	France	Conso Cyclique	1,63%
UBS GROUP AG	Suisse	Finance	1,60%
ORANO SA	France	Matériaux	1,58%
CREDIT AGRICOLE SA	France	Finance	1,58%
TELEFONAKTIEBOLAGET LM ERICSSO	Suède	Technologie	1,57%
ASTM SPA	Italie	Industrie	1,57%
AUTOSTRADA PER L ITALIA SPA	Italie	Industrie	1,55%
ARVAL SERVICE LEASE SA/FRANCE	France	Conso Cyclique	1,55%
HARLEY-DAVIDSON FINL SER	États-Unis	Conso Cyclique	1,55%

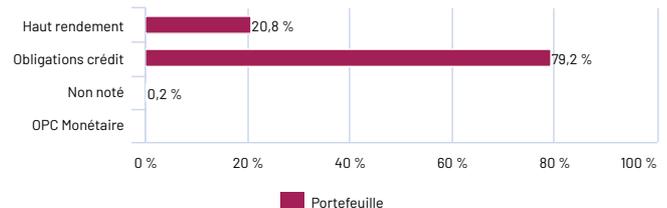
EXPOSITION PAR DEVISE (avec couvertures et dérivés)



RÉPARTITION SECTORIELLE (en % de l'actif net du fonds)



RÉPARTITION DE LA PART OBLIGATAIRE PAR TYPE (en % de l'actif net du fonds)



RISQUES PRINCIPAUX

Le compartiment présente un risque de fluctuation de marché et de perte en capital. Il ne présente pas de garantie en capital et vous pourriez ne pas récupérer le montant initial investi. Il n'existe aucune garantie que l'objectif d'investissement soit atteint ou qu'il y ait un retour sur investissement. Il se peut que les risques ci-dessous ne soient pas tous adaptés à votre fonds. Veuillez vous référer à la section « Profil de Risque et Rendement » du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur du fonds concerné. Les risques principaux du fonds, ainsi que les risques non pris suffisamment en compte dans le profil de risque et de rendement sont les suivants (liste non exhaustive) :

Risque de concentration : Dans la mesure où le Produit concentre ses investissements dans un pays, un marché, une industrie ou une classe d'actif, il pourrait subir une perte en capital suite à des événements défavorables affectant spécifiquement ce pays, ce marché, cette industrie ou cette classe d'actif.

Risque de crédit et de taux d'intérêt liés aux investissements dans des obligations : Le Produit, investissant en obligations, titres du marché monétaire ou autres titres de créance, court le risque que l'émetteur fasse défaut. La probabilité d'un tel événement dépend de la qualité de l'émetteur. Une hausse des taux d'intérêts peut induire une baisse de la valeur des titres à revenus fixes détenus par le Produit. Le prix et le rendement d'une obligation variant en sens inverse, une baisse de prix de l'obligation est accompagnée par une hausse de son rendement.

Impact des techniques de couverture : L'utilisation de dérivés à des fins de couverture dans un marché haussier pourrait réduire le potentiel de gain.

Risque de liquidité : Ce risque correspond au fait de ne pas pouvoir vendre un actif au prix anticipé ou dans les délais souhaités, en raison de l'étroitesse structurelle ou conjoncturelle du marché. Ce risque se matérialise ainsi par une diminution du prix de cession des actifs concernés et/ou un délai dans l'ajustement ou la liquidation du portefeuille.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : Le Produit peut utiliser des instruments dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Or les fluctuations de cours de l'actif sous-jacent, même faibles, peuvent entraîner des changements importants du prix de l'instrument dérivé correspondant. L'utilisation des instruments dérivés de gré à gré expose le Produit à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait infliger une perte financière au Produit.

Risque lié à la détention d'obligations Contingentes Convertibles (CoCos) : Les obligations convertibles contingentes peuvent être converties automatiquement en actions ou être l'objet d'une réduction de valeur si la solidité financière de l'émetteur diminue d'une manière déterminée. Cela peut aboutir à des pertes substantielles ou totales de la valeur de l'obligation.

Risques liés à la détention d'obligations "high yield" : Le Produit investit en obligations spéculatives qui peuvent générer des revenus plus importants que des obligations de qualité mais au coût d'un niveau de risque supérieur.

PAYS D'ENREGISTREMENT DE LA PART/CLASSE

Belgique
Espagne
France
Italie
Luxembourg
Singapour

TYPE D'INVESTISSEUR PAR CLASSE

F : Réserve aux investisseurs institutionnels spécialement agréés par le Conseil d'Administration de la société

G : Tout investisseur ayant signé un mandat de gestion discrétionnaire avec une entité du Groupe Crédit Agricole

M : Les investisseurs devront soit avoir signé un contrat spécifique de conseil en investissement avec une entité du Groupe Crédit Agricole et payant des frais relatifs à ce contrat spécifique de conseil en investissement ou être spécialement agréés par le Conseil d'Administration de la société

P : Tout investisseur

W : Réserve aux investisseurs non institutionnels investissant un minimum de soit 5 000 000 euros soit 10 000 000 euros tel que précisé dans les fiches des compartiments ou l'équivalent en autre devise ainsi qu'à tout investisseur agréés par le Conseil d'Administration de la société

F/G/M/P/W : classes de capitalisation

FX/GX/MX/PX/WX : classes de distribution

Certaines classes d'actions pourront être émises dans des devises autres que la devise du compartiment concerné :

- lorsque la devise du compartiment n'est pas l'euro, le compartiment pourra offrir des classes libellées en euro : en investissant dans ce type de classe, les investisseurs souscriront en euro mais la classe subira le risque de change propre à la devise de référence du compartiment. Elles seront distinguées par la lettre « E » dans le nom de la classe.

- le compartiment pourra offrir des classes couvertes en risque de change : en investissant dans ce type de classe, les investisseurs seront protégés contre le risque de change de la devise du compartiment, moyennant le recours à des instruments financiers dérivés tels que des changes à terme. Elles seront distinguées par la lettre « H » dans le nom de la classe, suivi de la devise de couverture. A titre d'exemple, une classe « PHE » signifie que cette classe P est couverte en euro, « PHS » signifie couverte en franc suisse, « PHU » signifie couverte en dollar américain.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la section 12 du prospectus.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le présent document est un document promotionnel relatif à Indosuez Funds, une Société d'Investissement à Capital Variable ("SICAV") de droit luxembourgeois à Fonds multiples conformément à la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et OPCVM ("UCITS") conforme à la Directive européenne 2009/65/CE, telle que modifiée et complétée, et conforme à la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectifs telle que modifiée (la "Loi de 2010"). La SICAV est inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 166912. Ce document promotionnel est relatif à l'un des Fonds d'Indosuez Funds (conjointement appelé le "Fonds").

Le présent document est exclusivement destiné à des fins promotionnelles. Les informations et opinions contenues dans ce document ne sauraient constituer une recommandation personnalisée ou générale et ne seraient être assimilées à un conseil en investissement, un conseil juridique ou fiscal, un conseil en matière d'audit ou tout autre conseil de nature professionnelle. En aucun cas ce document affirme qu'un investissement ou une stratégie est adapté ou approprié à une situation individuelle et à votre profil de risques.

Le Fonds n'est pas destiné à être distribué dans toutes les juridictions, il n'est pas destiné à toute personne qui est citoyenne ou résidente d'une juridiction où la publication, la distribution ou l'utilisation des informations contenues dans le présent document serait soumise à des restrictions ou limitations. La décision d'investissement doit toujours être prise sur la base du prospectus en vigueur et/ou de la documentation complète et de la publication du Fonds.

Comme pour tout investissement, les placements dans les Fonds d'Investissement comportent des risques de marché, politiques, de crédit, économique ainsi que des risques de change et de cours. Les prix des parts du Fonds et la hauteur du revenu fluctuent et ne peuvent pas être garantis. Les coûts du placement influent sur sa performance réelle. L'atteinte des objectifs de placement ne peut pas être garantie. Toutes les informations, ainsi que tous les prix, valorisations de marché et calculs indiqués dans le présent document sont susceptibles d'être modifiés sans préavis.

Avant toute transaction, vous devez consulter votre conseiller en investissement et, si nécessaire, obtenir l'avis d'un conseiller professionnel indépendant concernant les risques et toutes les conséquences juridiques, réglementaires, fiscales comptables et de crédit. Nous vous invitons à contacter vos conseillers habituels afin de prendre vos décisions de manière indépendante, à la lumière de votre situation personnelle et de vos connaissances et expérience financières ainsi que de votre profil de risque.

Ce document est publié par CA Indosuez Wealth (Asset Management), société de gestion d'Indosuez Funds dont le siège social est sis 31-33, Avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg. Le Fonds est autorisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) conformément au chapitre 15 de la loi de la Loi de 2010. Les informations contenues dans le présent document sont fondées sur des sources considérées comme fiables. Sauf indication contraire, la date pertinente dans ce document est la date d'édition mentionnée en première page de la présente présentation.

Vous pouvez accéder à un résumé de vos droits en matière d'actions collectives au niveau européen et national en cas de litige. Ce résumé est gratuitement disponible dans une des langues officielles de votre pays (ou une langue autorisée) sur le lien suivant : <https://ca-indosuez.com/pages/ca-indosuez-wealth-asset-management>

La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation du Fonds dans votre pays.

Le présent document ne peut être photocopié, reproduit ou distribué, en partie ou en totalité, sous quelque forme que ce soit, sans l'accord préalable de votre banque.

© 2024, CA Indosuez Wealth (Asset Management) / Tous droits réservés.

ACCESSIBILITÉ AUX DOCUMENTS RELATIFS AU FONDS ET INFORMATIONS DANS VOTRE PAYS

Avant toute décision d'investissement, vous devez lire le prospectus en vigueur (disponible en anglais et dans les langues indiquées ci-dessous), le Document d'Informations Clés pour l'investisseur ("KIID"), traduit dans l'une des langues officielles de votre pays, ainsi que les derniers rapports annuel et semi-annuel (en anglais et langues indiquées ci-dessous). Ces documents sont disponibles sur simple demande et sans frais, auprès de la Société de Gestion CA Indosuez Wealth (Asset Management), 31-33 avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, Tel: +352 26 86 69 ainsi que sur www.fundinfo.com et auprès des entités en charge des Facilités d'information pour votre pays.

Pour chaque pays de l'Union Européenne, dans lequel le Fonds est enregistré, sont assurées les facilités suivantes pour les investisseurs :

- Le traitement des ordres de souscription, de rachat et de remboursement et autres paiements aux investisseurs ("Facilités de paiement").

- La mise à disposition des documents du Fonds et des valeurs liquidatives ("Facilités d'information").

- L'aide à l'accès aux procédures relatives à l'exercice de vos droits d'investisseur ("Facilités aux droits des investisseurs").

Uniquement lorsque le pays apparaît dans la section "Pays d'enregistrement de la part/classe", les informations ci-dessous sont applicables. Les pays suivants ne sont donc pas tous disponibles pour le Fonds :

France : Facilités de paiement et d'information: CACEIS Bank France, 89 rue Gabriel Peri, 92120 Montrouge. Prospectus et rapports financiers également disponibles en français.

Espagne : Distributeur local et Facilités de paiement et d'information: CA Indosuez Wealth (Europe), Sucursal en España. Indosuez Funds enregistré à la distribution auprès de Comisión Nacional del Mercado de Valores (CNMV) - Numero: 1279.

Italie : Facilités de paiement et d'information: CACEIS Bank Italy Branch, Piazza Cavour, 2, 20121 Milano.

Luxembourg : Facilités d'information et aux droits des investisseurs: CA Indosuez Wealth (Asset Management), 31-33 avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg. Banque dépositaire et Facilités de paiement: CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Suisse : Ce document s'adresse à tout type d'investisseurs en Suisse uniquement lorsque le pays "Suisse / CH" apparaît dans la liste des pays, auquel cas le Fonds est enregistré à la distribution auprès de la FINMA. Ce document constitue un support publicitaire au sens de l'article 68 de la Suisse sur les services financiers (LSFin) et ne constitue pas un conseil en investissement. Ce document s'adresse aux investisseurs suisses de la classe concernée en conformité avec les types d'investisseurs suisses définis dans le LSFin. La version Suisse du Prospectus, du KIID et des rapports financiers sont disponibles sans frais auprès de la Société de gestion, CA Indosuez Wealth (Asset management), 31-33 avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg et auprès du Représentant en Suisse: CACEIS (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, CH-1260 Nyon.

L'agent payeur pour la Suisse est Caceis Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, CH-1260 Nyon

Singapour (restricted scheme): Ce document n'est disponible que lorsque "Singapour (restricted scheme)" apparaît dans la liste des pays d'enregistrement du Fonds. Dans ce cas, ce document est exclusivement à l'attention des (i) « investisseurs institutionnels » conformément à la Section 304 du « iSecurities and Futures Act, Chapter 289 of Singapore » (« Act »), (ii) aux personnes au sens de la Section 305(1) de l'Act, (iii) aux personnes qui remplissent les conditions de la Section 305(2) de l'Act ou (iv) conformément aux autres dispositions de l'Act applicables en vertu d'exemptions. Ce document ne doit pas être transmis ou distribué, directement ou indirectement, à des particuliers à Singapour. Le Fonds n'est pas autorisé ou traité comme un « recognised scheme » par la Monetary Authority of Singapore (« MAS ») et les classes ne sont pas offertes aux investisseurs particuliers à Singapour. Ce Fonds est un « restricted scheme » au sens de la « Sixth Schedule to the Securities and Futures (Offers of Investments) (Collective Investment Schemes) Regulations » de Singapour. Ce document ne constitue pas une publicité au sens de la section 305 (5) du SFA. Ce document fait partie intégrante de l'Information Memorandum d'Indosuez Funds.

Allemagne : Facilités de paiement et d'information: CACEIS Bank S.A., Germany Branch, Lilienthalallee 36, 80939 München.

Grèce : Facilités de paiement: CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Facilités d'information: PwC Société coopérative - Global Fund Distribution, 2, rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg.

Autorisé à la distribution à :

Monaco : Cette publication est distribuée par CFM Indosuez Wealth, 11, Boulevard Albert 1er - 98 000 Monaco, immatriculé au Répertoire du Commerce et de l'Industrie de Monaco sous le numéro 56S00341, agrément : EC/2012-08.

US Persons : La SICAV et son Fonds ne sont pas enregistrés au titre de lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières ou de toute autre loi applicable dans les états, territoires et possessions des Etats-Unis d'Amérique. Par conséquent, ils ne pourront être commercialisés directement ou indirectement aux États-Unis (y compris sur ses territoires et possessions) et auprès ou au bénéfice de résidents et citoyens des États-Unis d'Amérique et des « U.S. Persons ». Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique et des « U.S. Persons » selon la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933 tel qu'amendé (<https://www.sec.gov/rules/final/33-7505a.htm>).

GLOSSAIRE

- **Profil de risque :** Les risques sont présentés via un indicateur synthétique de risque (ISR) sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7. Il est obtenu en combinant la mesure du risque de marché (MRM) et la mesure du risque de crédit (MRC).
- **Ajustement pour dilution :** il s'agit de frais appliqués pour protéger les actionnaires existant contre les coûts générés par l'achat ou la vente d'investissements sous-jacents en raison d'un volume important d'achats ou de ventes d'actions au sein du fonds concerné. L'ajustement pour dilution entraîne une hausse du prix de souscription du compartiment (en cas d'entrées), ou une baisse du prix de rachat (en cas de sorties).
- **Approche ascendante (Bottom-up) :** consiste à analyser en premier lieu les données fondamentales des entreprises comme la santé financière d'une entreprise, son positionnement au sein d'un secteur, son management, etc.
- **Approche descendante (Top-down) :** consiste à étudier en premier lieu la situation macroéconomique d'un pays, d'une région, d'un continent, etc., afin de distinguer les zones présentant les meilleurs fondamentaux et celles présentant des fragilités.
- **Buy and Watch :** stratégie de sélection des obligations étayée par une recherche fondamentale approfondie axée sur la minimisation de la probabilité de défaillance. L'objectif est de conserver les positions jusqu'à leur échéance.
- **Défaut :** incapacité à rembourser une dette, en incluant les intérêts ou le capital d'un prêt ou d'un titre.
- **Duration d'une obligation :** durée de vie moyenne des flux financiers de l'obligation pondérée par leur valeur actualisée. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus la duration est élevée, plus le risque est grand.
- **Maturité :** délai entre la date du rapport et la date d'échéance de l'obligation.
- **Notation Morningstar ® :** évaluation quantitative de la performance passée d'une part/classe, mise à jour mensuellement, qui mesure le risque et la performance de cette part/classe. Elle constitue un jugement objectif permettant de comparer cette part/classe par rapport à sa catégorie Morningstar®.
- **Notation de Standard & Poor's (S&P) :** notation des crédits à long-terme - Catégorie « *Investment Grade* »: AAA, AA, A, A-, BBB+, BBB ; Catégorie « *Haut rendement (dite spéculative)* »: BB, B, CCC ; Notation des crédits à courts termes : A-1+, A-1, B, C ; NR : « *Not Rated* » ou « *pas notée* » (sujet à changement). L'obligation n'est pas ou plus suivie par l'agence de notation. Définition à titre illustratif. Pour davantage de détails et explications sur les notations S&P, veuillez accéder au site Web de S&P avec le lien suivant : https://www.standardandpoors.com/en_EU/web/guest/article/-/view/sourceId/504352.
- **Obligation :** type de titre de placement qui verse des intérêts fixes aux investisseurs jusqu'à sa date d'échéance.
- **Obligation convertible :** obligation à laquelle est attaché un droit de conversion qui offre à son porteur le droit d'échanger l'obligation en actions de la société émettrice, selon une parité de conversion préfixée, et dans une période future prédéterminée.
- **Obligation crédit :** valeur mobilière qui constitue une créance sur son émetteur.
- **Obligation emprunts d'état ou assimilé :** obligation dont l'émetteur est un état ou assimilé (par exemple une entité étatique).
- **Obligation haut rendement :** catégorie d'obligations, également appelées obligations spéculatives (*junk bonds*, en anglais), dont la notation est inférieure à « *investment grade* » (c'est-à-dire toutes les notations inférieures à BBB- selon l'échelle de l'agence de notation Standard & Poor's). En règle générale, plus la notation est faible, plus le rendement est élevé, car le risque sur leur remboursement est plus élevé.
- **Obligation investment grade :** catégorie d'obligations de « qualité » dont la notation est située entre AAA et BBB- selon l'échelle de l'agence de notation Standard & Poor's ou équivalent pour les autres agences (Fitch ou Moody's).
- **Pb :** point de base, représente un centième de pourcent.
- **Profil de risque :** Les risques sont présentés via un indicateur synthétique de risque (ISR) sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7. Il est obtenu en combinant la mesure du risque de marché (MRM) et la mesure du risque de crédit (MRC).
- **Variation de la valeur d'un produit financier :** représente la hausse ou la baisse de ce produit.
- **YTD :** Year to Date (du dernier jour ouvré de l'année précédente à la date du reporting).